

L'ÉCHO

Magazine de la ville de Saint-Médard-d'Eyrans

n°113

août - septembre
2020

Zoom

COVID-19 :
règles sanitaires

Dossier

Rentrée scolaire

Et aussi

Les associations
Les écoles
Les portraits



Une rentrée
particulière

www.saint-medard-deyrans.fr



ÉDITO



Chers amis,

Après quelques jours de vacances sans doute bien mérités, au regard de la situation compliquée de ces derniers mois, chacune et chacun a repris ses activités. Dès le 1^{er} septembre, nos deux écoles ont accueilli les enfants sur la base d'un nouveau protocole allégé, mais avec certaines règles déjà en vigueur au mois de juin. C'est donc avec un effectif de 136 élèves à l'école maternelle et de 194 à l'école élémentaire, répartis sur 13 classes, que nous avons accueilli six nouvelles enseignantes. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de nos deux structures et une très bonne année scolaire.

Profitant de la trêve estivale, de nombreux travaux ont été réalisés par les services techniques ; nouvelle clôture à la maternelle, porche d'entrée et piliers du restaurant scolaire repeints à l'école élémentaire, ainsi que divers petits travaux demandés par les enseignants à l'intérieur des classes.

Au travers du budget voté cette année **mi-juillet** en raison de la COVID, d'autres réalisations importantes sont prévues au sein des écoles (câblage électrique pour l'informatisation de l'école maternelle, réfection de deux classes à l'école élémentaire).

Cette rentrée est aussi synonyme du début de la deuxième phase de rénovation de la route de Larchey et bientôt de l'agrandissement de la salle polyvalente. Malheureusement, notre département est fortement touché par le rebond de cette pandémie et madame la Préfète vient de prendre de nouvelles mesures depuis le 14 septembre. Notre quotidien est donc à nouveau fortement impacté, notamment en ce qui concerne l'organisation des différentes manifestations et des activités associatives. Je comprends la frustration des bénévoles qui œuvrent dans les associations communales et j'espère le retour à une situation normale rapidement. Au niveau communal, nous avons été contraints d'annuler toutes nos manifestations et notamment le Festival de la science. Nous le regrettons une fois encore, mais nous devons rester extrêmement prudents et respecter les directives préfectorales.

En vous renouvelant mes vœux de bonne santé.

Amicalement, votre Maire,
Christian TAMARELLE

Vice-Président de la Communauté de Communes



Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans
Dépôt légal : 163/89 - 1400 exemplaires
Directeur de la publication : **Christian TAMARELLE**
Comité de rédaction : la commission communication,
avec la participation du service jeunesse
et des associations saint-médardaises
E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr
Infographie : Nathalie LABAT
Impression : KORUS EDITION
Bimestriel - numéro 113 - Août - Septembre 2020
9 avenue du 8 mai
33650 Saint-Médard-d'Eyrans
Site Web : www.saint-medard-deyrans.fr

*Imprimé avec des encres à base végétale
sur du papier issu de forêts gérées
durablement certifiées PEFC*



Sommaire

Aménagement	3
La mairie en prise directe	4
À l'ordre du jour	5
Dossier	6
La rentrée en photos	
Côté loisirs	8
Associations	10
Du côté des écoles	14
Culture / Bibliothèque / Animations communales	16
Infos Locales	18
Portrait	19
Zoom	20
COVID-19	

Les travaux de l'été

Cet été, les agents des services techniques ont profité des vacances scolaires pour effectuer des travaux au sein des écoles. Dans un premier temps, ils ont refait la clôture de l'école maternelle, afin qu'elle soit plus sécurisante pour les enfants. A l'école élémentaire, les peintures du porche et du mobilier urbain ont été renouvelées. Enfin dans les deux écoles, quelques travaux divers

ont été effectués afin que les élèves, les enseignants et le personnel communal puissent apprendre et travailler dans de bonnes conditions.

Ils ont aussi réalisé l'évacuation des eaux pluviales au stade de rugby, repeint le club house ainsi que de nombreux mobiliers urbains sur la commune.



Route de Larchey : deuxième phase des travaux

La deuxième tranche des travaux de réfection de la route de Larchey a débuté mi-septembre. Ces travaux sont réalisés par la société EIFFAGE, sous la maîtrise d'œuvre du

cabinet d'ingénierie Servicad. Cela concerne environ 1200 mètres de voirie, pour un montant de **247 945,50€ HT (297 534,60€ TTC)**.



Fin de la première tranche au niveau du nouveau lotissement



Réfection de la voirie et pose des bordures lors de la deuxième phase

La mairie en prise directe

Objets trouvés et perdus, pensez-y !

> Vous avez trouvé un objet dans la rue, dans un lieu public ?

N'hésitez pas à venir le déposer au secrétariat de la mairie qui l'enregistrera.

> Vous avez perdu quelque chose ?

N'hésitez pas à venir vérifier en mairie si quelqu'un n'aurait pas eu la bienveillance de le rapporter.

En effet, chaque année des objets sont déposés en mairie sans qu'ils ne soient jamais réclamés. Pourtant, dès que nous pouvons



les identifier, leur propriétaire est aussitôt prévenu et l'objet lui est restitué. Mais bien souvent, pour une paire de lunettes ou encore des clés, il est plus difficile de retrouver la personne. Alors pensez-y et contactez-nous !

Prenons soin de notre commune

Containers à verre

Depuis de nombreuses années, la Communauté de Communes de Montesquieu, en partenariat avec les treize communes du canton de La Brède, a mis en place **des containers pour la**

collecte du verre.

Sur notre commune, nous en avons cinq qui sont positionnés devant la zone du Bedat, devant la place de la Loi 1901, sur le parking du stade de rugby, chemin de Manant et rue du Milan. Dans une période où **l'écologie et le respect de l'environnement** ont pris une place majeure (voir les résultats des dernières élections municipales), nous constatons chaque semaine **des dépôts sauvages** au pied de ces containers. Un nettoyage est réalisé par la société chargée de la



collecte des ordures ménagères le mercredi et le samedi et cette

opération est complétée par les services techniques de la mairie les lundi et vendredi. Néanmoins, les abords des containers situés rue du Milan sont devenus un lieu de villégiature pour de nombreux rats. Il a donc été décidé de faire retirer ces containers afin que cette situation ne perdure pas. **Il est déplorable de constater l'incivisme de certaines personnes** et d'être obligé d'en arriver à cette situation. Un nouveau lieu d'implantation sera prochainement étudié.

Déchetterie

Nous demandons aux personnes qui se rendent à la déchetterie de veiller à ne pas répandre sur la voie publique les différents éléments transportés, tels que papiers, plastiques, branchages et autres. **Cette simple mesure évitera de retrouver ces déchets sur ou au bord des voiries communales.**

Trottoirs et caniveaux

Les services techniques ont effectué dernièrement un nettoyage complet des espaces verts, mais aussi des trottoirs et caniveaux. **Il est rappelé que chaque habitant doit maintenir propre son trottoir et son caniveau en procédant au désherbage de ceux-ci.** Cette action contribue au maintien de la propreté de notre commune et limite le temps passé (au détriment d'autres travaux) par les services techniques.

Toutes les infos sur :

<https://www.cc-montesquieu.fr/vivre/dechets/collectes-des-dechets>

Etat civil

Naissances :

Valentin **ANDRE**, le 19/12/2019

Sofia **SALVADOR**, le 25/01/2020

Alix **FILLON**, le 22/03/2020

Charlotte **CONNAN**, le 01/08/2020

Ezra **PALASSY**, le 16/08/2020

Mariages :

Elise **CAZEAUX** et Laurent **LACOTE**, le 01/08/2020

Cécile **GALLO** et Arnaud **MONTIEL**, le 19/09/2020

Décès :

Brigitte **MEUBRY**, le 15/08/2020

Thanh Dao **BUI**, le 24/08/2020

Extraits des Conseils Municipaux des 10 et 16 juillet 2020

10 juillet 2020

> Désignation des délégués des conseils municipaux chargés de procéder à l'élection des sénateurs

Une liste de candidats a été déposée avant l'ouverture du scrutin. Sont candidats : liste présentée par M. TAMARELLE Christian. Après avoir procédé au vote à bulletin secret, il est procédé au dépouillement du vote sous le contrôle du bureau électoral. Sont élus à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel : liste présentée par M. TAMARELLE Christian. 13 suffrages obtenus soit 7 mandats de délégués et 4 mandats de suppléants. Sont élus délégués : M. TAMARELLE Christian, Mme SABY Nadia, M. BARROUILHET Pascal, Mme GÉRARD Laure, M. CHEVALIER Bernard, Mme COMPAN Ingrid, M. BERLAND Lionel. Sont élus délégués suppléants : Mme LAURONCE Stéphanie, M. BERDOU Laurent, Mme FARRÉ Anne-France, M. VITRAC Xavier.

16 juillet 2020

> Vote du Budget Primitif 2020

Le Conseil Municipal approuve le Budget Prévisionnel 2020 au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	2 896 065,01	2 896 065,01
Section d'investissement	1 387 442,92	1 387 442,92

> Subventions aux associations

Une somme de 22 850 euros est allouée aux associations pour 2020.

> Demande de subvention au titre du FDAEC 2020

Le Conseil Municipal décide de solliciter la subvention du FDAEC d'un montant de 13854 euros auprès du Conseil Départemental dans le cadre de travaux de voiries, à savoir la reprise de voirie (allée du Bedat) et la construction d'une écluse rue du Milan.

> Marché de travaux route de Larchey - affermissement de la tranche optionnelle

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un marché public passé selon la procédure adaptée a été lancé (marché non alloti) pour des travaux de voirie route de Larchey en 2019.

Le marché, décomposé en deux tranches (tranche ferme (programme 2019) et tranche optionnelle (programme 2020)) a été confié à l'entreprise EIFFAGE ROUTE en juillet 2019.

Le Conseil Municipal décide d'affermir la tranche optionnelle (programme 2020) d'un montant de 247 945,50 euros HT à EIFFAGE ROUTE.

> Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire indique à ses collègues que l'article 1650-1 du Code Général des Impôts précise que la durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.

Par conséquent, il convient de nommer de nouveaux commissaires suite aux dernières élections municipales.

Cette commission, outre le Maire ou son adjoint délégué, qui en assure la présidence doit comprendre huit titulaires et huit suppléants dans les communes de plus de 2000 habitants.

Ces commissaires seront désignés par le Directeur des Services Fiscaux, d'après une liste de 32 contribuables dressée par le Conseil Municipal.

> Droit Individuel à la Formation des Elus

Le Conseil Municipal adopte le principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2% du montant des indemnités des élus.

> Lancement des consultations pour les marchés

Les membres du Conseil Municipal décident d'autoriser Monsieur le Maire à lancer un marché public de travaux concernant l'extension de la salle polyvalente.

> Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents (accroissement temporaire d'activités)

Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à recruter en tant que de besoin des agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité.

> Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents (accroissement saisonnier d'activités)

Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à recruter en tant que de besoin des agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité.

> Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement sur des emplois permanents

Le Conseil Municipal décide d'autoriser monsieur le Maire pour la durée de son mandat à recruter en tant que de besoin des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires et agents contractuels momentanément indisponibles.

> Dénomination de rues : le Hameau du Pontet

Le Conseil Municipal décide de nommer cette voie : rue Rosa Bonheur.

> Dénomination de rues : le Domaine des Prés

Le Conseil Municipal décide de nommer cette voie : rue des Aubépines.

> Dénomination de boucles de randonnées

Le Conseil Municipal décide de nommer les boucles de chemin de randonnées de la manière suivante :

- boucle 1 : boucle communale de la Bugonne
- boucle 2 : boucle communale du Vignoble

> Délibération de désignation des représentants siégeant auprès de l'Assemblée Générale de L'Agence Technique Départementale « Gironde Ressources »

Le Conseil Municipal décide de désigner le titulaire et son suppléant pour siéger à l'assemblée générale de Gironde Ressources :

- M. TAMARELLE Christian, Maire, en qualité de titulaire
- M. BARROUILHET Pascal, adjoint au Maire, en qualité de suppléant

> Encaissement des produits du cimetière

Par délibération en date du 14 mai 2013, le Conseil Municipal a accepté, par dérogation, que les produits du cimetière soient encaissés sur le budget du CCAS.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que l'encaissement des produits du cimetière puissent être de nouveau encaissés sur le budget communal, ce qui est la règle de droit commun.

Le Conseil Municipal décide que les produits du cimetière soient encaissés sur le budget communal. Cette délibération annule et remplace celle prise le 14 mai 2013.

● Rentrée scolaire 2020/2021 : ● une rentrée particulière

Cette année, la rentrée fut organisée selon un protocole sanitaire strict. Il a fallu adapter les lieux et de nouvelles règles d'accueil ont été mises en place :

- > Port du masque obligatoire 50 mètres aux abords des écoles et à l'intérieur de l'école pour tous les adultes
 - > Accueil des enfants et des parents devant l'école, par les enseignants
 - > Interdiction d'entrer dans l'enceinte de l'école élémentaire, sauf pour les CP qui pouvaient être accompagnés par un parent
 - > Un seul parent dans l'enceinte de l'école maternelle et seulement pour les petites sections, un parent dans la classe.
- Malgré tout, cette rentrée s'est bien déroulée et chacun a pu prendre ses marques rapidement, que ce soit les enfants, les parents et les enseignants. Retour en photos sur cette rentrée :



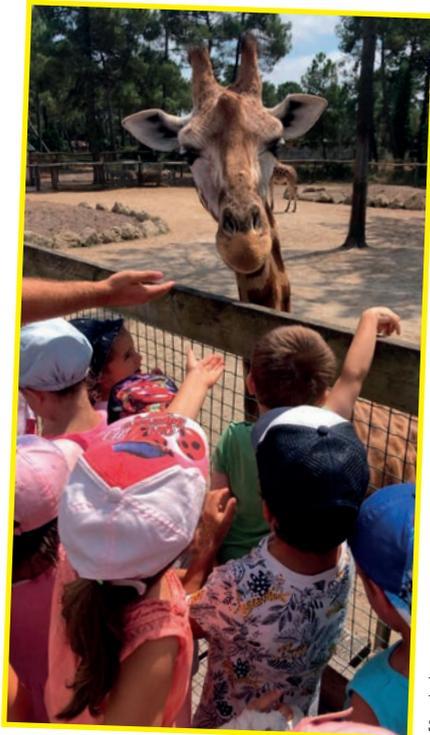


*Retrouvez un dossier complet
sur la rentrée dans les pages
écoles (14 et 15)*



Côté loisirs

Maternel



C'est un été ensoleillé et rythmé que les enfants de la maternelle ont passé au centre. Malgré le contexte particulier, nous avons pu les accueillir (un peu moins nombreux) dans des conditions presque « normales ».

Les animaux de la forêt, aquatiques, de la ferme et de la jungle ont été au cœur des activités et sorties programmées. Avec le concours de la CCM, des intervenants sont venus nous proposer une matinée de jeux via la ludothèque de l'Isle-Saint-Georges ainsi qu'une activité éveil musical animée par Florian DELA-BRACHERIE qui s'est achevée par une super boum.

Puis nous avons enchaîné par une matinée ferme à domicile, avec « PouPoney à la ferme ». Grands jeux, accro-branche, ferme pédagogique, plages à Sanguinet et Hostens et zoo de la Teste ont également été des moments forts de ces vacances. Nous avons créé un mini-musée exposé à la bibliothèque municipale et mis en ligne sur le portail « En Voiture Simone ». La dernière semaine d'août, nous nous sommes retrouvés sur le thème des animaux du monde autour d'un grand jeu et d'une sortie à la ferme exotique.

Rendez-vous aux vacances de la Toussaint !

Un été pas comme les autres



Primaire

Le centre loisir primaire a ouvert ses portes cet été dans des conditions particulières. Nous nous étions donnés pour objectif de permettre aux enfants de retrouver leurs activités favorites. Pour ce faire, une nouvelle organisation tenant compte des consignes d'hygiène et de sécurité a été mise en place ; bien que contraignante pour les animateurs, les enfants inscrits en ont pleinement profité. Malgré un taux de remplissage ayant connu une légère baisse cet été. Ce sont quasiment 50 enfants qui ont fréquenté la structure chaque jour, avec au programme basket, ballade VTT, badminton, activités manuelles, des grands jeux avec un KohLantha, une pyramide des défis, le grand jeu du « Coronaminus » ou encore le retour d'Intervilles ! Cette année pas de camps avec les enfants en raison des protocoles mais des sor-

ties ont été organisées pour profiter pleinement de ces vacances (plages de Cazaux et Sanguinet, cinéma et Aqualand).

Nous ne pouvons pas savoir comment va évoluer la situation de la Covid sur le territoire, ainsi que les répercussions sur les centres de loisirs pour les prochaines vacances scolaires. Mais soyez assurés que notre équipe fera toujours le maximum pour permettre à vos enfants de venir s'amuser, s'épanouir, se divertir, découvrir ou pratiquer différentes activités dans nos structures.

Vous pouvez consulter les différentes photos réalisées pendant l'été sur le site de la mairie (rubrique ALSH : galerie photos enfants 6/11 ans).



l'été de l'ALSH primaire en photos

Ados

Dans un contexte spécial et après une pause forcée quelque peu angoissante pour les parents et les enfants, les objectifs principaux du service jeunesse de cet été étaient les suivants :

- permettre aux enfants de retrouver les activités qu'ils affectionnent
- appliquer les consignes de sécurité et d'hygiène liées au contexte sanitaire

C'est ainsi qu'une vingtaine d'activités différentes a été proposée aux quarante jeunes de la commune, âgés de 13 à 17 ans.

Sorties à Aquapark, canoë-kayak sur la Leyre, foot-golf, ski nautique, escalade d'arbres en nocturne, catamaran ; les propositions ont encore une fois séduit les jeunes de la commune, puisque le taux de remplissage par activité a atteint les 95 %.

Les séjours ados dans les Landes se sont déroulés avec moins de jeunes cette année (restrictions sanitaires obligent) et malgré les protocoles en place, les ados ont pleinement profité de leur stage de surf.

« C'est un bilan très satisfaisant » se réjouit Fabien TARTAS, coordonnateur jeunesse de la commune.



Argent de poche

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, le projet Argent de poche est pour l'instant mis en suspend.



Contexte COVID-19

Nous rappelons à l'ensemble du monde associatif que, dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons, **la municipalité ne fait pas de traitement différencié dans les demandes associatives.**

Nous sommes simplement tenus au respect des textes qui nous sont opposables. Chaque structure municipale a une destination dans son utilisation, qui autorise ou non la pratique sportive notamment. C'est ainsi que les établissements de type X ou PA (structures sportives couvertes ou de plein air) sont ouvertes aux associations pouvant disposer de ces lieux, moyennant conditions (vestiaires condamnés...) et respect des règles sanitaires. En revanche, les établissements de type L (salle des fêtes,

annexe de la salle des fêtes/ancien restaurant scolaire et salle polyvalente de la place de la Loi 1901) sont aujourd'hui strictement interdits d'accès au public, rendant impossible toute pratique d'activité sportive plus spécifiquement. Seules peuvent y être autorisées la tenue de réunions dans le respect du protocole sanitaire.

Si nous entendons et partageons les difficultés que vous rencontrez aujourd'hui dans la relance de vos activités, nous vous sollicitons également afin que vous puissiez vous faire le relais de ce message auprès de vos adhérents.

Comité des fêtes : restons mobilisés !

Le comité connaît comme tout le monde une année des plus perturbée.

Après l'annulation de la fête locale début juin, nous avons dû annuler le vide grenier, prévu le 20 septembre dernier.

C'est forcément un peu frustrant, mais notre mission étant de vous apporter du bien-être, nous prenons notre mal en patience et attendons que les feux de la fête passent au vert sur la commune.

Nous avons programmé une soirée paella le 14 novembre que, là encore, nous avons préféré annuler devant tant d'incertitudes.

Ne parlons même pas du réveillon de la Saint-Sylvestre qui nécessitait un très gros travail de préparation en amont ainsi qu'un budget important - on oublie aussi pour cette année !!

Nous maintenons pour l'heure, sous réserves de l'autorisation d'utilisation de la salle des fêtes et de l'évolution favorable des contraintes sanitaires, notre spectacle de Noël, prévu le samedi après-midi du 12 décembre, suivi d'un goûter pour les enfants.

Nous vous tiendrons informés fin novembre, du maintien ou non de notre spectacle. S'il est maintenu, nous passerons un excellent moment sans aucun doute.

Nous n'avons aucune visibilité et sommes dans le brouillard le plus dense, donc patientons et nous aviserons, il n'y a que cela à faire pour l'instant.

Soyez assurés, malgré tout, que l'équipe du comité des fêtes reste mobilisée et motivée pour lancer et concrétiser des projets dès que possible. En attendant, portez-vous bien. À bientôt.

Alain GINARD, Président du comité des fêtes

PS : le comité reste ouvert à de nouveaux bénévoles. N'ayez pas peur, il n'y a pas trop de travail, la preuve en 2020 !! 😊



Familles Rurales : activités décentralisées

Suite à la non réouverture de la salle des fêtes et de l'annexe, nos cours de danse sont dispensés à Illats, salle L'ambiance, zone artisanale Pays de Podensac au sabla nord :

> tous les jeudis pour 3 niveaux : débutants 18h45 - intermédiaires 19h50 - avancés 21h

> nouveau cours le mardi : 19h30 - danse solo team (danse de salon en ligne).

Contact : 06 82 99 18 73 – 06 83 29 64 02

Pour le yoga, Aurore vous propose des cours à Pessac, salle Madran, 72 avenue de Madran les lundis et jeudis

Contact : 06 15 54 19 47

Nos cours reprendront à Saint-Médard-d'Eyrans dès que la municipalité pourra rouvrir ses salles.

TCSM : une rentrée haute en matchs

Le millésime 2021 est arrivé avec l'espoir de pouvoir reprendre une activité régulière, après un cru 2020 qui ne nous a pas permis de finaliser ce que nous avons entrepris. Nous avons pu toutefois reprendre notre activité mi-mai, grâce au protocole établi en collaboration avec la municipalité, sur les bases fournies par notre Fédération. Un grand merci à toute l'équipe municipale qui a toujours été à notre écoute.



Nous avons pu démarrer notre année par la 3^{ème} édition de notre tournoi open dès le 30 août et nous sommes ravis de vous revoir sur ou en dehors des courts.

130 compétiteurs girondins ont ainsi pu profiter des beaux jours pour se retrouver autour de la balle jaune. Ce nombre augmente à chaque édition et montre le dynamisme de notre club et de notre commune.

Un grand bravo à notre juge arbitre, mais aussi enseignant, Cyril pour l'organisation du tournoi et à tous les permanents venus prêter main forte.

Les championnats de gironde vont à présent occuper le haut de l'affiche avec l'équipe des +45 ans (pour la 2^{ème} année) et nos équipes séniors masculine et féminine.

Voici les dates de compétition :

- > +45 ans : 27 septembre, 4 et 18 octobre, 1^{er} et 15 novembre
- > Séniors : 11 et 25 octobre, 8 et 22 novembre, 6 et 20 décembre

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet tcsmeyrans.fr ou sur les réseaux sociaux, rubrique compétition pour connaître nos adversaires et les lieux des journées de championnat.

Côté jeunes, la compétition débutera un peu plus tard dans la saison.

Les animations reprendront également tout au long de l'année. Vous avez d'ailleurs reçu un calendrier des dates. Ces dernières sont soumises à changement en fonction de l'évolution sanitaire. Nous vous tiendrons informés.

Pour les retardataires ou pour les nouveaux arrivants, vous pouvez encore vous inscrire.

N'hésitez pas à nous contacter par mail : contact@tcsmeyrans.fr ou via notre site www.tcsmeyrans.fr et à venir nous voir pendant les cours ou les rencontres du dimanche ; prochaine date le dimanche 4 octobre de 10h à 12h.

Très bon début de saison.



Pétanque : nouvelle saison

Ce fut une saison blanche pour le club. Concours annulés. Activité réduite à néant.

Heureusement la coupe de France nous a rappelé que le club était bien vivant et c'est ainsi que le 11 septembre, nous avons disputé le deuxième tour de la coupe de France. Pas de chance, nous sommes tombés sur la meilleure équipe, Le Burdigala. Belle résistance de notre part tout de même mais défaite 25 à 6. Un grand bravo !



Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 2 octobre à la salle des fêtes à 18 heures

La prochaine saison devrait démarrer !

Le renouvellement des licences se fera à partir du 1^{er} novembre.

Mais compte tenu de la COVID, ce sera sans doute très difficile aussi pour la prochaine saison.

Bonne pétanque !



Associations

St Med Loisirs : saison 2020/2021



ST MED LOISIRS

ASSOCIATION LOISIRS SPORTIFS
FUSTAL / BADMINTON / VOLLEY BALL

OBJECTIF

Permettre la pratique d'une activité sportive (volley-ball ; badminton ; futsal) en mode loisir à partir de 18 ans

ADHESION : 30 € à l'année



VOLLEY-BALL



LES LUNDIS DE 20H00 A 22H00

L'entraînement commence à partir de 20h00, une équipe est inscrite en compétition loisir.

Référente : Vivianne 06 61 99 41 53

BADMINTON



LES MERCREDIS DE 20H00 A 22H00

Il y a 7 terrains de badminton, tous les niveaux sont représentés (de débutants à experts) chacun trouve son compte durant ce moment très convivial.

Référents : Stéphane : 06 87 74 84 64 Gilles : 06 83 27 73 42

FUSTAL



LES JEUDIS DE 20H00 A 22H00

Durant deux heures, 3 équipes de 6 joueurs en rotation partagent un pur moment de plaisir. Les inscriptions pour les matchs se font sur internet via un lien envoyé aux adhérents.

Référent : Fabien 06 52 47 03 48



FABIEN99@HOTMAIL.COM



TWITTER



06 52 47 03 48



STMEDLOISIRS.FR

APBA : pas de vacances pour l'APBA

Exceptionnellement cet été, l'A.P.B.A. n'a pas fait sa traditionnelle pause estivale. Le confinement nous ayant bien évidemment éloigné du terrain, il convenait de remédier à cela !

Nous avons donc, durant tout le mois d'août, écumé les sites paléontologiques locaux, afin d'étancher notre soif de découverte. Et nul besoin d'aller bien loin pour faire de belles trouvailles. Notre région est d'une exceptionnelle abondance en restes fossiles de périodes géologiques différentes. Nous sommes notamment allés explorer les affleurements bartoniens du Blayais, qui sont connus depuis bien longtemps, pour avoir livré une paléofaune remarquable d'échinides (oursins) mais dont l'intérêt majeur réside dans la multitude de moules internes de mollusques (bivalves et gastéropodes essentiellement).



Ce n'est pas tant la quantité qui est intéressante, que le fait que depuis quelques années maintenant, les paléontologues professionnels se sont rendus compte que nos chers affleurements girondins recelaient une faune endémique, donc très spécifique. Ils procèdent de ce fait régulièrement à la description de nouvelles espèces pour la science.

Une nouvelle fois le travail des fouilleurs locaux a servi à constituer des collections de référence qui, sur le moment n'intéressaient pas grand monde il faut bien le dire, mais après étude méthodique se sont avérées scientifiquement exceptionnelles. C'est tout le rôle d'une association comme l'A.P.B.A., constituée d'amateurs passionnés, d'explorer, de découvrir, de répertorier, d'étudier les sites fossilifères régionaux et ainsi de faire avancer la connaissance en paléontologie.

Rugby : nouvelle saison

Heureux d'avoir repris le chemin de l'entraînement le 19 août dernier. Comme dans tous les sports, le protocole sanitaire a été déployé pour permettre aux Arruonais de s'entraîner. Environ 20 joueurs se présentent tous les mercredis soirs à 19h45.

Le rugby loisir, c'est jouer entre copains, s'amuser, tout en peaufinant notre jeu pour être prêt à jouer les 9 matchs prévus lors de la saison. Nous recherchons toujours des joueurs âgés de 18 à 65 ans, novices ou non, pour une belle saison 2020/2021.



L'ensemble du staff (photo) est très fier de ce début de saison. 19 joueurs se sont retrouvés lors d'un stage d'intégration à Léon dans les Landes. Rugby, course d'orientation et fiesta étaient au programme, toujours avec les mêmes précautions sanitaires.

Retrouvez l'équipe sur le site <https://www.arruonais.fr/>



HBSME : la nouvelle saison est lancée



Nous attendons maintenant avec impatience la reprise des championnats.

Plus d'informations sur :

notre site internet www.handball-saint-medard-deyrans.fr,
notre page facebook , @handbsme ou directement à la salle multisports lors des entraînements.

L'ensemble des collectifs a repris le chemin des terrains, depuis fin août pour certains. Après une fin de saison compliquée, du fait du contexte sanitaire et grâce à des mesures de distanciation et désinfection mises en place afin de garantir la sécurité de tous, les joueurs, bénévoles et encadrants sont heureux de pouvoir se retrouver.

Présents sur les forums des associations de La Brède, Martillac et Cadaujac, le club accueille de nombreux nouveaux joueurs.



Les écoles

Effectifs en légère hausse

Pour cette nouvelle rentrée, les élèves sont légèrement plus nombreux que l'année dernière. Ils sont 136 à l'école maternelle, avec une moyenne de 27 élèves par classe. A l'école élémentaire, ils sont 194, pour une moyenne de 24 élèves par classe.

Présentation des nouvelles enseignantes

L'année scolaire 2021/2022 aura certes été marquée par le confinement, mais aussi par le départ de plusieurs enseignants sur nos deux écoles.

En effet, à l'école maternelle, mesdames GIRODY et DIOP ont rejoint de nouvelles écoles. Du côté de l'élémentaire, madame

A l'école maternelle :



> Christine DUPUIS - PS

Originaire des Hauts-de-France, vit en Gironde depuis 2005 et enseigne depuis 25 ans dans les classes de maternelle. Après avoir passé cinq années à Villenave-d'Ornon, elle a souhaité changer d'école, pour se rapprocher de son domicile, à Martillac, mais aussi revenir vers une plus petite commune.

A l'école élémentaire :



> Estelle CAILLAUD - CP/CE1

Dans l'enseignement depuis 12 ans, cette Léognanaise enseignait dans deux écoles (Léognan et Gradignan) l'année dernière et souhaitait avoir sa propre classe. Son souhait était d'intégrer une école plus rurale et proche de chez elle et de travailler en équipe.



> Sophie ABELS-MUSEMAQUE - CE2/CM1

Après quatre années passées à Langoiran et un total de quinze années en Gironde, elle a fait valoir son souhait de mobilité pour un rapprochement personnel. Ayant enseigné dans tous les niveaux, en simple, double et même triple, c'est avec satisfaction qu'elle a découvert des élèves calmes et des locaux agréables.



Le mot de l'adjointe

Bonjour,

Après avoir géré la réouverture des écoles courant juin, à la suite du confinement avec l'aide d'Hélène DUPUY, ancienne adjointe aux affaires scolaires, nous avons dû, avec ma nouvelle équipe, nous organiser pour une rentrée scolaire hors normes.

Avec l'appui du personnel technique (restauration, ménage...), des atsem, du service jeunesse et des équipes enseignantes, que nous remercions amplement pour leur implication et contribution, nous sommes parvenus à remplir pleinement notre mission première, celle d'assurer une rentrée sereine pour nos enfants !

Nous poursuivons dans cette voie en veillant à leur bien-être. Soyez assurés pour cela que nous travaillons d'ores et déjà sur différents dossiers les concernant et nous ne manquerons pas de vous présenter cela tout au long de la mandature.

Amicalement.

Laure GERARD - Adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse

PHILIPON, messieurs BONAMY et BRUNEAU ont eux aussi quitté la commune. Nous leur souhaitons une très bonne année dans leurs nouvelles écoles ainsi que la bienvenue aux nouvelles enseignantes qui ont fait leur rentrée chez nous :

> Virginie GEMAUX - MS/GS

Pas vraiment nouvelle, puisqu'en effet, après une année à Cadujac, elle revient sur Saint-Médard-d'Eyrans, où elle exerçait depuis plusieurs années déjà.



> Marianne PHALEMPIN - Décharge de M. ROBERT et Mme ABELS-MUSEMAQUE

Présente sur l'école toute la semaine (lundi, jeudi et vendredi ainsi qu'un mardi par mois). Enseignante depuis 12 ans, cette Brédoise aime le changement et pouvoir échanger avec les collègues sur les enfants. L'intégration s'est faite très naturellement.



> Sandra LAMOTHE - CM1/CM2

Enseignante depuis 2004, elle a beaucoup exercé dans le Langonnais et le Réolais. Elle a souhaité se rapprocher de son domicile, à Saucats, pour un côté plus pratique.

Habitée aux doubles niveaux, elle aime travailler avec les grands ! Le bilan de la rentrée est positif : une jolie classe, des collègues accueillants, des élèves agréables avec un bon niveau.

> Elise DEMARBRE - enseignante de la classe ITEP

> Victoire PICQUENOT - enseignante remplaçante, présente les lundis et vendredis

VACANCES SCOLAIRES 2020/2021

Académie de Bordeaux (Zone A)

- > **Toussaint** : du 17 octobre au 1^{er} novembre 2020
- > **Noël** : du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021
- > **Hiver** : du 6 au 21 février 2021
- > **Pâques** : du 10 au 25 avril 2021
- > **Vacances d'été** : fin des cours le 6 juillet 2021



RAPPEL : je badge pour le périscolaire du matin et du soir, ainsi que pour la cantine si je n'ai pas réservé par internet !

Un document pratique

La commission jeunesse / affaires scolaires a souhaité créer un document de rentrée, pour chaque école, à destination des parents. Ce flyer, distribué dans les cartables en septembre, a pour objectif d'aider les parents à s'y retrouver entre l'école, le périscolaire, le temps méridien et l'ALSH. Ainsi, les horaires de chaque temps, les interlocuteurs et

les coordonnées de chacun y sont précisés. Enfin, il est aussi rappelé les principes de carte+ (réservations, badge, alimentation du compte).

Document à garder précieusement et à relire sans modération !

Ecole maternelle C'est la rentrée !

MÉMO
À GARDER

Temps mairie et école

- > 7h/8h35 : accueil périscolaire
- > 8h35/12h : école
- > 12h/13h20 : pause méridienne
- > 13h20/16h15 : école
- > 16h15/18h30 : accueil périscolaire

Les accueils périscolaires et la pause méridienne relèvent de la seule compétence de la mairie

ALSH

Le centre de loisirs accueille les enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël et les trois premières semaines d'août)

- > 7h30/18h
- + en demi-journée le mercredi

Réservations sur le compte famille Carte +

Carte +

- > Badger pour l'accueil périscolaire (matin et soir) et pour la cantine (réservation par internet **fortement conseillée**)
- > Gestion et alimentation du compte famille sur le portail Carte +

Pour toute question concernant :

- le périscolaire et la pause méridienne : Fabien TARTAS au 06 08 84 43 39
- l'école : 05 56 72 70 77
- l'ALSH : Lucie LABESQUE-FAURÉ au 06 85 04 04 40
- Carte + : Mairie au 05 56 72 70 21

Infos sur www.saint-medard-deyrans.fr
 Service jeunesse : jeunesse@saint-medard-deyrans.fr
 Ecole : ce.Mat.StMedardDeyrans@ac-bordeaux.fr

Ecole élémentaire C'est la rentrée !

MÉMO
À GARDER

Temps mairie et école

- > 7h/8h20 : accueil périscolaire
- > 8h20/11h45 : école
- > 11h45/13h20 : pause méridienne
- > 13h20/16h15 : école
- > 16h15/18h30 : accueil périscolaire

Les accueils périscolaires et la pause méridienne relèvent de la seule compétence de la mairie

ALSH

Le centre de loisirs accueille les enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël et les trois premières semaines d'août)

- > 7h30/18h
- + en demi-journée le mercredi

Réservations sur le compte famille Carte +

Carte +

- > Badger pour l'accueil périscolaire (matin et soir) et pour la cantine (réservation par internet **fortement conseillée**)
- > Gestion et alimentation du compte famille sur le portail Carte +

Pour toute question concernant :

- le périscolaire et la pause méridienne : Fabien TARTAS au 06 08 84 43 39
- l'école : 05 56 72 70 77
- l'ALSH : Julien GOUGET au 07 77 26 27 72
- Carte + : Mairie au 05 56 72 70 21

Infos sur www.saint-medard-deyrans.fr
 Service jeunesse : jeunesse@saint-medard-deyrans.fr
 Ecole : ce.0331198y@ac-bordeaux.fr

Culture bibliothèque et manifestations communales

La seconde vie des livres

Chaque année, les bibliothèques du réseau de biblio.gironde.fr « désherbent » leurs fonds et organisent des ventes publiques. Pour la troisième année consécutive, la bibliothèque de Saint-Médard-d'Eyrans s'est associée à cette opération. Samedi 12 septembre dernier, la bibliothécaire, aidée par des élus et des bénévoles, a investi l'espace extérieur pour proposer de nombreux livres à la vente.

Un désherbage nécessaire

Le « désherbage » est une technique régulièrement utilisée dans les rayonnages. Cela permet de retirer des documents (non patrimoniaux) pour permettre d'actualiser constamment les fonds et mettre en valeur les nouveaux ouvrages.

Des livres pour tous

Les lecteurs habituels, mais aussi des habitants ainsi que des personnes extérieures sont venus « fouiller » dans les étals ou les cartons, munis de leur masque et en respectant les mesures sanitaires mises en place. Chacun a pu trouver son bonheur, en fonction de ses affinités et centres d'intérêts : des livres pour enfants, des romans, des documentaires, des livres historiques...



Malgré le contexte dans lequel a eu lieu cette troisième édition, ce sont tout de même 200€ de livres qui ont été vendus. Les recettes de cette vente seront réinvesties dans l'achat de jeux pour la bibliothèque, afin de venir étoffer l'offre de prêt proposée. Les livres invendus seront donnés à des associations.

La mini-expo avec le réseau « En voiture Simone » !

Pour cette rentrée, devenez artiste et scénographe : créez un ensemble de mini-tableaux et mettez-le en scène dans une mini-expo, avec les personnages de votre choix (playmobils par exemple).

> Pas de restriction d'âge : il peut aussi bien s'agir d'un projet familial autour duquel se retrouver, que d'un projet personnel, que vous soyez un enfant ou un adulte.

> Pas de restriction de technique pour la création des tableaux (hormis leur taille) : gouache, crayon, collage, etc. La mise en scène créée est photographiée, et éventuellement reproductible. Envoyer vos photos à bibliotheque@saint-medard-deyrans.fr Pour visiter la mini expo rdv sur <https://www.instagram.com/biblio.simone/>

Cet été les artistes en herbe du centre de loisirs maternel ont participé au projet, en lien avec leur thème « des animaux ». En s'inspirant des artistes comme Niki de Saint Phalle pour les sculptures, Alexander Calder pour les mobiles en fil de fer, et de divers dessins aux feutres ou aux crayons de couleur pour découvrir l'univers de Roméro Britto, Mondrian et Andy Warhol. Ils ont réalisé une mise en scène que vous pouvez découvrir à la bibliothèque.



Animations des mois d'octobre et novembre :

Fête de la Science - le muséum à la bibliothèque

À la bibliothèque - Samedi 3 octobre - 15h/16h30

sur inscription - atelier pour les 8/11 ans

Club de lecture

À la bibliothèque - Mardi 6 octobre - 18h30

sur inscription

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 14 octobre - 10h30/11h30

sur inscription

P'tit atelier de sorcières

À la bibliothèque - Mercredi 21 octobre - Atelier créatif en famille - 10h/12h

réservation obligatoire - gratuit - à partir de 5 ans

Fête du livre

Ateliers autour de la BD - rencontre d'auteur dans le cadre scolaire - octobre

Grand jeu de piste «Harry Potter»

Vacances scolaires de la Toussaint

réservation obligatoire - durée totale du jeu à vélo : 60 mn

Stage Fanzine (création magazine)

Stage de 2 jours - Vacances scolaires de la Toussaint

les jeudis et vendredis : 22/23 octobre ou 29/30 octobre - 10/15 ans - sur inscription

+ Expo « La biodiversité : tout est vivant, tout est lié »

À la bibliothèque - tout public - octobre

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 18 novembre - 10h30/11h30

sur inscription

+ Expo « Arctique et Antarctique : pôles et changements climatiques »

À la bibliothèque - tout public - novembre

La bibliothèque est ouverte !

Vous pouvez de nouveau entrer dans la bibliothèque pour emprunter. L'accueil se fait aux heures d'ouverture habituelles.

> 5 personnes maximum à la fois.

> Pas de lecture sur place, nous vous demandons : de porter le masque, de vous désinfecter les mains à l'entrée et d'attendre que le panneau soit au feu vert pour entrer !

> Vous pouvez de nouveau emprunter les jeux sur place.

> Les lectures à emporter continuent selon les mêmes modalités :

- via mail : bibliotheque@saint-medard-deyrans.fr

- ou le portail « En voiture Simone » : <https://biblio-simone.fr/>

Renseignements : 05 56 72 64 34

Sortie naturaliste

Dans le cadre du programme de la fête nationale de la Science à Saint-Médard-d'Eyrans, la Réserve Naturelle Géologique de Saucats - La Brède et le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique proposent une sortie naturaliste samedi 3 octobre 2020 sur notre commune.

Accompagnés de naturalistes confirmés, partez en randonnée à la découverte de la biodiversité étonnante des friches et des bords de chemins !

Cette sortie sera également l'occasion de découvrir le programme d'Atlas de la Biodiversité Communale en cours sur l'intercommunalité et de s'initier à des démarches de sciences citoyennes et participatives.

Sortie pour tous et gratuite, rendez-vous samedi 3 oc-

tobre sur le parking de la salle multisports.

Deux créneaux proposés : 9h30-12h ou 14h-16h30.

Inscriptions obligatoires et renseignements en spécifiant le créneau horaire choisi : abcmontesquieu@espaces-naturels.fr

Mairie : contact@saint-medard-deyrans.fr

05 56 72 70 21

Dans le cadre des mesures sanitaires liées à la COVID-19, nous maintiendrons la distanciation physique, apporterons chacun notre masque et du gel hydroalcoolique. Mesures qui ne devraient pas nuire à la convivialité de cette sortie !

Équipement à prévoir : chaussures de marche, vêtements adaptés, éventuellement jumelles, loupe, filet à papillons et bonne humeur !

68 châteaux en Graves vous ouvrent leurs portes !

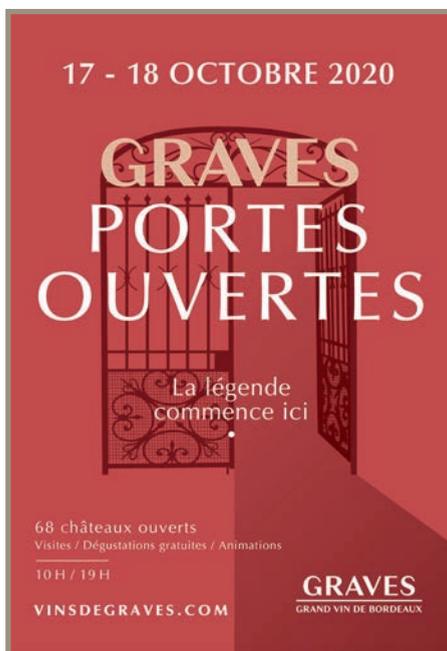
De Saint-Pardon de Conques à la Jalle de Blanquefort, à quelques kilomètres au nord de Bordeaux, en longeant la Garonne, le territoire des Graves étend ses 3500 hectares de vignes. Ce sont sur ces terroirs d'exception, issus d'une histoire géologique longue et complexe, que **nous vous proposons de venir découvrir l'univers des Vins des Graves durant le weekend des Portes Ouvertes, les 17 et 18 octobre prochain.**

Cet événement incontournable pour les amateurs de vin a su conquérir les visiteurs d'année en année, puisque c'est l'occasion d'entrer au cœur des chais pour en découvrir les secrets, à l'issue des vendanges. C'est également l'occasion de venir à la rencontre des hommes et des femmes qui œuvrent, avec savoir-faire et

passion, pour créer les grands vins des Graves que l'on connaît aujourd'hui, qu'ils soient rouges, blancs ou liquoreux.

Durant ces 2 jours, ces 68 châteaux vous ouvriront leurs portes, de manière exceptionnelle, autour de visites et dégustations, animations et patrimoine architectural. Une occasion unique pour les débutants ou les amateurs de venir découvrir ou redécouvrir, dans une atmosphère conviviale, les vins des Graves (dégustations, ateliers vigneron, animations familiales...).

Infos pratiques : Plus d'information sur www.vinsdegraves.com ou au 05.56.27.09.25



Courrier de monsieur le Maire à la Préfète concernant le bruit de l'A62



Evelyne GIRARDEAU Psychothérapeute / hypnothérapeute



Evelyne GIRARDEAU habite notre commune depuis 1996, mariée et mère de deux jeunes filles, cette saint-Médardaise a un parcours atypique.

En effet, après plusieurs années passées en tant que cadre dans le monde de l'informatique, elle ne trouvait plus de sens dans l'accomplissement de ses tâches professionnelles. Son poste de chef de projet ne lui convenait plus, il n'était pas seulement question d'épanouissement mais de valeurs personnelles. Elle a alors orienté ses activités vers l'humain. Elle a souhaité vivre une seconde vie. Après un bilan de compétences qui a mis en évidence son fort intérêt pour les sciences humaines et son désir d'aider autrui, elle a entrepris une formation sur deux années en sophrologie.

La découverte de cette méthodologie a été pour elle, une véritable révélation. Galvanisée par cet apprentissage, elle a voulu compléter ses connaissances et a suivi une formation en hyp-

nose. Diplômée pour ces deux pratiques, elle a ouvert un cabinet à Léognan afin de transmettre aux autres.

Elle propose des séances individuelles d'une heure, qui permettent de bien prendre en charge la personne afin de l'accompagner, de la soulager et obtenir un véritable mieux être.

- En sophrologie, elle réalise un travail de fond et offre différents outils contre le stress, l'anxiété, les angoisses et aide la personne à positiver.

- Avec l'hypnose, l'objectif est plus ciblé : traumatisme, phobie, deuil... (pratique d'une hypnose où la personne reste consciente : l'hypnose Ericksonienne). Son but est de permettre au patient de puiser en lui les ressources nécessaires à la résolution de son problème.

Elle prend en charge les personnes de tout âge (hypnose à partir de 8 ans), s'adapte à chacun, cible un objectif bien précis.

Cabinet : 7, cours du Maréchal de Lattre de Tassigny –
Léognan – 06 88 24 50 46 - contact@sophrologie-leognan.fr
Sur RDV de 9h à 19h
<https://www.sophrologie-leognan.fr/>

Marie SALLAT-MARSOO et Marion BLONDEL Infirmières libérales



Marie et Marion, deux jeunes infirmières, respectivement âgées de 28 et 30 ans se sont installées en libéral sur notre commune début 2019.

Marie SALLAT-MARSOO est originaire de Tarbes où elle a fait ses études. Elle a ensuite travaillé en libéral sur Villenave d'Ornon. Quant à Marion BLONDEL, elle est originaire de Pessac où elle a d'ailleurs fait ses études, puis a exercé à la clinique Saint-Augustin de Bordeaux. C'est par une amie commune qu'elles se sont connues et qu'est ensuite né leur projet de s'associer et de s'installer à Saint-Médard-d'Eyrans.

Marie habitant la commune et Marion Villenave d'Ornon, elles ont souhaité s'installer sur notre territoire pour des raisons pratiques mais aussi pour exercer leur métier dans un environne-

ment agréable et sans les désagréments de la ville (embouteillages, difficulté pour se garer chez les patients...).

Elles ont installé leur siège social au Cabinet Médical des Cyprès, où elles sont en contact direct avec d'autres professionnels de la santé. Elles ont aussi un très bon relationnel avec les médecins du secteur et leurs collègues infirmières.

Elles se complètent de par leurs expériences précédentes et ont trouvé leur équilibre à deux. Enchantées par l'accueil qu'elles reçoivent au quotidien auprès des patients et des familles, elles essayent de privilégier le bien-être des patients, le temps qu'elles passent avec eux, mais ne cachent pas que le côté administratif est parfois lourd à gérer.

A la fin des travaux, elles rejoindront le cabinet médical dans ses nouveaux locaux, avenue du Cordon d'Or. Bonne continuation à ces deux professionnelles dynamiques et souriantes !

Cabinet : 16, rue des Cyprès - Saint-Médard-d'Eyrans
Tél. unique : 07 70 03 48 82

COVID-19 : santé, vie locale

A la demande de madame la Préfète de la Gironde, nous souhaitons vous rappeler que nous nous inscrivons pleinement dans le dispositif visant à « **casser la chaîne du virus** ». C'est la raison pour laquelle, nous en appelons à chacun d'entre vous pour **limiter les rassemblements**

familiaux ou festifs à dix personnes maximum tout en veillant à continuer de respecter les mesures barrières pour protéger les plus fragiles.

Le Maire - Christian TAMARELLE

Mesures sanitaires en Gironde

PRÉFÈTE DE LA GIRONDE
Liberté
Égalité
Fraternité

Coronavirus (COVID-19)

Mesures de prévention du coronavirus (COVID-19) pour la protection des plus vulnérables

Limitation des rassemblements privés ou familiaux

Lutter contre la propagation du virus et la propagation des chaînes de transmission, c'est se protéger et protéger les autres.

Les rassemblements privés ou familiaux sont de la responsabilité individuelle de chacun. Toutefois ces rassemblements sont des vecteurs majeurs du virus.

Pour limiter les contacts, il est fortement recommandé de privilégier une jauge maximale de 10 personnes en respectant les mesures barrières :

- distanciation physique,
- lavage de mains,
- port du masque pour protéger les plus fragiles.

Exemple : Il est recommandé de reporter les festivités liées aux mariages

Activation des registres communaux d'identification des personnes vulnérables

Identifier et favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, ou de toute personne fragilisée ou isolée.

PRÉFÈTE DE LA GIRONDE
Liberté
Égalité
Fraternité

Coronavirus (COVID-19)

Limitation des rassemblements et événements publics

- Abaissement de la jauge maximale de 5000 personnes à 1000 personnes,
- Interdiction des fêtes foraines, brocantes et vide-greniers favorisant le brassage des populations,
- Interdiction au cas par cas des manifestations revendicatives en cas de non-respect d'un protocole sanitaire strict.

Plus précisément :

- Annulation des événements liés à la fête des voisins dans le département et aux Journées Européennes du Patrimoine dans la métropole bordelaise,
- Interdiction des regroupements de plus de 10 personnes dans les parcs, jardins et plages de la métropole, ainsi que sur les quais de Bordeaux,
- Interdiction des fêtes étudiantes, suspension des sorties scolaires.

Renforcement des gestes barrières par l'imposition :

- du masque obligatoire aux abords des établissements culturels, sportifs et artistiques, ainsi que des établissements universitaires en complément des mesures adoptées fin août dans les marchés ouverts, aux abords des établissements scolaires et dans les rues commerçantes particulièrement fréquentées de certaines communes de la métropole bordelaise,
- de l'affichage de ces obligations par les mairies,
- de la fermeture des vestiaires dans les équipements sportifs, à l'exception de ceux des piscines et de l'usage des vestiaires par les scolaires et STAPS.

Renforcement des contrôles par les forces de sécurité intérieure avec l'appui des polices municipales :

- du respect des gestes barrières et des limitations de regroupement par les bars et restaurants (procédure administrative accélérée).

À l'heure où la Gironde a été placée en vigilance rouge par les services de l'Agence Régionale de Santé, dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID-19, nous invitons tous les citoyens à respecter scrupuleusement les consignes sanitaires en vigueur pour réduire la propagation du virus.

Dépistage

> L'ARS a mis en place une stratégie de repérage et de dépistage des personnes contacts : repérer le plus rapidement possible les cas de Covid-19, les tester et identifier leurs personnes contacts, les isoler pour casser les chaînes de transmission = dépister - tracer - isoler.

> Trois niveaux de priorité ont été définis pour les tests en laboratoire : l'objectif est de permettre aux personnes à risque de diffusion du virus (personnes malades ou personnes repérées

comme contact à risque) de disposer sous 24h des résultats des tests.

> Les cartes des sites de prélèvements sont en ligne sur le site internet de l'ARS Nouvelle-Aquitaine :

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/covid-19-tests-laboratoires-ouverts-au-public-realissant-des-prelevements-0>

Informations

Retrouvez toutes les informations sur :

> le site internet de la commune dans la rubrique actualités : www.saint-medard-deyrans.fr

> le site de la préfecture de Gironde :

<http://www.gironde.gouv.fr/>

> le site de l'ARS (Agence Régionale de Santé) Nouvelle Aquitaine :

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/>